**Appel à candidature /Cahier des charges Résidence d’artiste Lycée Jean Monnet Yzeure**

**Edition 2022**

**Le lycée Jean Monnet**

Fort de la diversité de son offre de formation, le lycée Jean Monnet possède une longue expérience dans les métiers d’art et le Design. En effet la culture verrière du lycée remonte aux années 60, date de la création de l’Ecole nationale du Verre, remise en valeur par la création du DMA art du verre et du cristal en 2005, ainsi que du DNMADE mention "matériaux créateur verrier" en 2018. Le lycée propose donc un panel complet des formations du CAP à bac +3.Dans cette dynamique, l’ouverture du DSAA Design produit en 2012 a également permis de confirmer la valeur du pôle design par la création de l’Ecole Supérieure de Design et Métiers d’Art d’Auvergne au sein du lycée Jean Monnet.

La double compétence Design et Verre du lycée Jean Monnet lui confère une place au tout premier rang européen.

Ce pôle d’excellence a été moteur pour la création du *Campus des métiers et des qualifications* « Design, Matériaux et Innovation » fédérant les compétences de partenaires de formation autour des matériaux verre, métal, bois et cuir de bac -3 à bac +8

**Ouvrir à la démarche artistique**

Le lycée Jean Monnet intègre une dimension artistique et culturelle, appuyée sur les formations de design, de métiers d’arts et d’arts plastiques ainsi que sur le réseau de partenariat avec les structures, la DRAC et la DAAC. L’objectif est de contribuer au rayonnement artistique en facilitant les échanges et la promotion de la création sous toutes ses formes. Par ailleurs, les démarches créatives et leurs résultats font l’objet d’expositions.

Le lycée Jean Monnet s’appuie sur un label et des dispositifs d’ores et déjà existants :

• Label Pôle Culturel d’Excellence (jumelage avec le Centre National du Costume de Scène, Musées départementaux : Musée Anne de Beaujeu, Maison Mantin, Château des Ducs de Bourbon, Musée de l'illustration jeunesse, FRAC Auvergne, Yzeurespace)

• EROA (Espace de Rencontre avec l’œuvre d’Art)

La résidence d’artiste vient compléter ces dispositifs, permettant d’accueillir des plasticiens qui souhaitent développer leur approche « matériaux » grâce aux moyens du lycée.

**Les moyens techniques**

Les techniques de mises en œuvre dans le domaine du verre : verre soufflé (sodo-calcique), casting, fusing, thermoformage, parachèvement/façonnage, taille, gravure, sablage, collage, vitrail, Tiffany.

Les matériaux d’usage courant sont mis à disposition. Les matériaux spécifiques à la création de l’artiste sont à sa charge.

**La résidence d’artiste :**

*Durée* : 8 semaines (calendrier modulable)

*Période* : Entre janvier et avril 2022

*Rémunération* : 7000€

*Locaux* : accès à l’ensemble des ateliers (selon leurs disponibilités à valider avec le Directeur Délégué aux Formations), salle de travail personnelle

*Lieu d’exposition*: EROA

*Horaire* : amplitude horaire d’ouverture du lycée du lundi au vendredi 8h-18h (sauf vacances scolaires)

*Hébergement* au sein du lycée

*Activité* : 60% du temps réservé à la création propre, 40% du temps réservé à des activités pédagogiques : coanimation de cours (design, pratique plastique, culture artistique), accompagnement de projet pédagogique, workshop, conférence…Les activités pédagogiques envisagées doivent être mentionnées et précisées dans le dossier de candidature. Néanmoins, elles seront élaborées avec les enseignants concernés en début de résidence.

*Utilisation des machines* : un accompagnement à l’usage de certaines machines comportant un risque ou nécessitant une compétence particulière, sera effectué par les enseignants afin de développer au maximum l’autonomie de l’artiste.

*Contexte* : En fonction des besoins et des situations, l’artiste pourra bénéficier de l’aide ponctuelle des enseignants du pôle métiers d'art. La participation des élèves se fera dans la limite des pratiques pédagogiques associées à leur niveau de formation sous l’autorité de l’enseignant.

*Sélection* : vous devrez envoyer votre dossier comprenant : un CV, un portfolio et une note d'intention à l'adresse suivante : jocelyne.chassin@gmail.com. (Le dossier sera constitué d'un seul document en format PDF envoyé en pièce jointe de mail. Aucun envoi papier ne sera retenu)

Les dossiers sont à envoyer avant le 3 décembre minuit. Le comité de sélection se réunira ensuite pour sélectionner 3 dossiers. Pour permettre de finaliser le choix, nous demanderons aux 3 candidats de défendre leur projet lors d'une rencontre individuelle avec le jury. Celle-ci se fera par visioconférence le mardi 14 décembre après-midi. Le lien de la visio sera envoyé le jour-même aux environs de midi uniquement pour ces 3 derniers candidats en lice.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thomas Kocek conseiller pour les Arts plastiques DRAC Auvergne Rhône Alpes au 07 87 37 87 27 ou Jocelyne Chassin coordinatrice résidence au lycée Jean Monnet au 04 70 46 93 01.